

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chambray-lès-Tours, le 2 septembre 2024

Lancement des Trophées des Territoires de Touraine 2024
*Un concours pour récompenser des femmes et des hommes
innovants qui font bouger leur territoire !*



Crédit photos : Léonard De Serres

Le salon régional de l'Agriculture et de la Gastronomie Ferme Expo organise cette année la 6^e édition des Trophées des Territoires de Touraine.

L'objectif de ce concours est de distinguer des femmes et des hommes innovants qui incarnent l'agriculture d'aujourd'hui et font bouger leur territoire !

Agriculteurs, artisans, commerçants, collectifs, associations... les candidatures sont ouvertes du 2 septembre au 11 octobre 2024.

Les Trophées des Territoires de Touraine sont organisés par l'Association Agriculture et Gastronomie, structure organisatrice de Ferme Expo Tours. Le salon s'associe, à cette occasion, à l'ensemble des communautés de communes d'Indre-et-Loire, à la Métropole de Tours, aux chambres consulaires, à la banque Crédit Agricole et au journal agricole Terre de Touraine pour proposer ce concours.

Les lauréats seront annoncés et récompensés lors du salon régional de l'Agriculture et de la Gastronomie – Ferme Expo Tours. La remise des prix aura lieu le vendredi 15 novembre à 18h.

#TropheesdesTerritoires @Fermeexpo @FET2024

Dans une démarche collective d'attractivité des territoires, ce grand rendez-vous annuel a pour objectif de valoriser les talents et les initiatives, projets, actions ou réalisations innovantes dans la filière agricole ou en lien avec l'agriculture et les territoires, et de distinguer l'engagement de femmes et d'hommes qui font bouger l'agriculture en Touraine !

Tous les acteurs participant au rayonnement de l'agriculture sur leur territoire peuvent s'inscrire dans l'une des 4 catégories récompensées (**projet agricole, projet alimentaire, environnement et projet rural**), auprès de leur Communauté de Communes pour obtenir un accompagnement à la construction du dossier ou directement auprès de l'équipe organisatrice Ferme Expo Tours.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 11 octobre à 17 heures, date de clôture des dépôts de candidatures.

NOUVELLES CATEGORIES !

Catégorie 1 – projet agricole :

Catégorie réservée aux exploitants agricoles.

Il peut s'agir d'une initiative, d'un projet, d'une action innovante au sein de l'exploitation : installation, diversification, développement d'astuces, adaptation de techniques et d'équipements...

Catégorie 2 – projet alimentaire :

Catégorie ouverte aux exploitants agricoles, artisans, associations, collectifs, centres de formation...

Il peut s'agir d'une initiative, d'un produit innovant, d'un projet lié à l'alimentation.

Exemple : nouveau produit, projet en lien avec l'éducation à l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire. S'il s'agit d'une présentation de produit, une dégustation pourra être réalisée pour confirmer le choix du jury.

Catégorie 3 – Environnement :

Catégorie ouverte à toute personne physique ou morale/entreprise/collectif, agricole ou non mais implanté en Indre-et-Loire. Le sujet est une initiative au service de la réduction de l'impact carbone des activités agricoles et alimentaires, ou de la gestion de la ressource eau, ou encore une action en faveur du climat.

Catégorie 4 – Projet rural :

Catégorie ouverte à toute personne physique ou morale/entreprise/collectif, agricole ou non. Une catégorie pour récompenser un projet qui fait bouger le territoire en lien avec la ruralité.

Exemple : événement, culture, social, économique...

Le Coup de cœur du jury :

Un prix « hors catégorie » sera décerné à une candidature qui n'aura pas déjà été lauréate de l'une des quatre catégories mais dont l'initiative, le projet ou l'action est remarquable.

EN PRIME, LE COUP DE CŒUR DU PUBLIC !

A l'issue de l'annonce des lauréats sur le salon Ferme Expo Tours, l'ouverture du prix du public sera lancée dès le lendemain matin !

Une page web sera en ligne dès le samedi 16 novembre matin à 9h. Les internautes seront invités à voter pour leur coup de cœur parmi les lauréats de la veille.

Il sera possible de voter jusqu'au lundi 2 décembre 2024 à 17h.

Le résultat sera annoncé le 3 décembre sur les réseaux web de Ferme Expo.

A la clé, le gagnant se verra offrir un stand équipé de 9m² au prochain salon Ferme Expo Tours !

INFOS PRATIQUES

Qui peut s'inscrire ?

Selon les catégories, le concours est ouvert aux personnes physiques ou morales (entreprises, associations, etc.) sur l'ensemble des territoires d'Indre-et-Loire.

Les dépôts de candidatures pour les Trophées peuvent être envoyés par le candidat lui-même ou par sa communauté de communes, pour celles et ceux souhaitant être accompagnés.

A la clé pour les lauréats :

- Une valorisation de leur initiative et de leur activité auprès des médias, de nos partenaires et du public du salon ;
- Un chèque de 300€ remis par notre partenaire, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou ;
- La réalisation d'un reportage photos professionnel à la disposition du lauréat, des collectivités et des organisateurs via les outils de communication ;
- Des entrées au salon Ferme Expo Tours 2024 pour le lauréat ;
- Et le Trophée officiel du concours !

Infos et Chiffres clés :

6^e édition en 2024

Depuis 2019, 160 candidatures déposées, 32 lauréats récompensés !

Candidatures ouvertes du 2 septembre au 11 octobre 2024

Annnonce des lauréats et remise des prix le vendredi 15 novembre à 18h sur le salon Ferme Expo Tours

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.ferme-expo.fr

Contact Presse :

Charlene Ribreau – Chambre d'agriculture

06 77 83 44 42

Charlene.ribeau@cda37.fr



#TropheesdesTerritoires @Fermeexpo @FET2024